JUL 17 1984

COURRIER DU CONTINENT

Bulletin du NOUVEL ORDRE EUROPÉEN

Sommaire:

Page

Le Bloc-Notes 2-5
Etudes racistes américaines 6
Roeder : Lettre de prison 7-8
Thies Christophersen : Regard en arrière
Vivian Bird : Nouvelles d'Angleterre 9
Aryas : Tactique marxiste
Conférence Pierre Vial à Genève 10
Martine Boimond : Genève : départ précipité d'un médecin faussaire
Deux poids, deux mesures 11
G.-A. Amaudruz : Ne jamais désespérer 12

NUMERO 259

Mai - juin 1984

Abonnements : Suisse Fr.s. 20.-, France FF 78.-, Belgique : Fb 520.-, Italie : Lit. 15.300, Allemagne : DM 25.-, Espagne : 1400 pesetas. Montants payables au CCP : 10-20614-1, Courrier du Continent, Lausanne.

Rédacteur responsable: G.-A. Amaudruz, Case Ville 2428, Lausanne (Suisse).

LE BLOC-NOTES

)_(Dans notre n° 257 (p.5), nous avons signalé la parution de "Nietzsche et le Cosmos" par Pierre Costantini. Nous en avons fait venir quelques exemplaires à l'intention de nos amis et les tenons à disposition au prix de 16 francs suisses.

)_(La "drogue" constitue l'une des tares - toujours plus lourdes - des démocraties libérales. La "Neue Zürcher Zeitung" du 17.2.84 fait le point : plus de 3.000 héroïnomanes dans l'agglomération zurichoise consomment plus de 200 kg (soit pour 100millions de francs suisses). En 1983, 288 étrangers ont été arrêtés pour trafic de stupéfiants. La police zurichoise n'a pu affecter à cette lutte que 38 policiers ou fonctionnaires. La drogue a fait 240 morts dans le canton de Zurich. La police n'a pas la compétence d'imposer la désintoxication à qui ne la veut pas (autre tare libérale-démocratique !). La NZZ du 18.2.84 apporte des précisions supplémentaires : Sur le plan suisse, le nombre des morts par surdose est passé de 109 en 1982 à 144 en 1983 (+ 1/3!). L'an dernier, confiscation de 48,9 kg d'héroïne, contre 17,4 en 1982. Les autres stupéfiants, eux aussi et surtout la cocaïne, accusent une augmentation constante de la consommation. - Un lecteur français nous écrit : "Il y aura bientôt deux ans que je travaille sur le tragique problème de la drogue; il n'est certes pas nouveau, mais jamais dans notre histoire nous n'avions été confrontés à une aussi grave situation. Les deux premières questions qu'on est en droit de se poser sont : 1) Est-ce par hasard si les jeunes gens se droguent ? 2) Est-ce par hasard encore si les politiques menées depuis 40 ans ont, par leur laxisme, contribué au meurtre de nos jeunes gens ?" Et notre correspondant répond à la première question en relevant que les jeunes souffrent incosciemment du sentiment d'être asservis. "Quant à la seconde : Il ne fait aucun doute que si la drogue déferle dans nos lycées, nos écoles ou en d'autres lieux, ce n'est pas un hasard, c'est un acte de génocide voulu et organisé. Ce qui n'empêche pas qu'il y ait des trafiquants qui, eux, ne recherchent que le gain; mais même ceux-là ne se doutent pas qu'ils font le jeu d'une manipulation par une intelligence qui veut nous détruire." - Pour finir, un bel exemple de laxisme : Le juge fédéral suisse Martin Schubarth, interviewé par l'Illustré, se déclare favorable à la légalisation du haschich. Cela à un moment où l'Espagne constate les conséquences catastrophiques de cette légalisation !

)_(L'agence afp du 11.4.84 rapporte une révélation du général Ariel Scharon. Au temps où il était ministre de la Défense, dans les années 60, des militaires israéliens ont soutenu les rebelles du Soudan du Sud contre le régime musulman de Khartoum. Après cela, et tout ce qu'on ignore, l'opinion israélienne peut-elle encore s'indigner des actes terroristes commis en Israël ? Encore la double morale bien connue !

)_("Militant" n° 159 (B.P. 154, F-75010 Paris) donne les précisions suivantes sur le nombre de naissances par 1000 habitants : Allemagne fédérale 10,1, Danemark 10,3, Italie 10,9, Luxembourg 11,8, Pays-Bas 12, Belgique 12,7, Grande-Bretagne 13,1, Grèce 14,3, France 14,7, Irlande 20,3, et ajoute : "La situation déplorable de l'Allemagne fédérale et du Danemark n'est pas récente. En revanche, l'effondrement de la natalité en Italie est une donnée nouvelle car, jusqu'à présent, le monde méditerranéen avait - en compagnie du monde celtique - mieux résisté aux méfaits du malthusianisme que le monde nordique et germanique." - Dans le même numéro, une commémoration : "Voici déjà dix ans, notre camarade François Duprat perdait la vie dans un lâche attentat qui ne fut jamais revendiqué pas plus qu'élucidé. (...) Militant politique exemplaire, écrivain de talent, François Duprat tenait une place éminente dans le courant de pensée qui est le nôtre et occupait des responsabilités qui faisaient de lui une personnalité de tout premier plan. (...) Il nous reste, cependant, à nous inspirer toujours de son exemple quand il s'agit de prendre en compte le destin de la France et celui de l'Unité Européenne pour lesquels il se dépensa sans compter."- Sur le sens falsifié du mot "racisme" : "Nous ne sommes pas racistes dans le sens où nous ne souhaitons réduire en esclavage ni exterminer aucun peuple. Ce que nous revendiquons, c'est le droit pour le nôtre de demeurer lui-même. Nous disons que ce pays est le nôtre et pas celui des Africains, Nord-Africains, Asiatiques qui l'envahissent, le submergent, c'est tout ! (...) Le nationaliste est celui qui a le sentiment de n'être que le maillon d'une chaîne qui relie le passé à l'avenir. Son devoir est de prendre em compte l'héritage culturel et biologique qu'il a reçu à sa naissance et de le transmettre intact à ses enfants. C'est parce que nos ancêtres ont respecté ce pacte que nous sommes ce que nous sommes. (...) Certains considèrent qu'il faut avant toute chose sauver la culture européenne, et ils font dans ce domaine un travail considérable dont nous n'avons pas la sottise de nier la nécessité. Mais même s'ils parviennent, ce que nous souhaitons, à sauver notre culture, que deviendra celle-ci, si les peuples qui l'ont engendrée ont disparu ? C'est pourquoi, sans nier l'importance du combat culturel, nous affirmons que la priorité des priorités, c'est de sauver le matériau biologique, support de notre culture."

)_("24 Heures" du 10.4.84 relate que le gouvernement socialiste espagnol fait marche arrière devant les résultat désastreux de la libéralisation des drogues "douces". La criminalité a augmenté de 32 % en une année. Le pays compte 80.000 héroïnomanes. "Certains responsables socialistes envisagent même froidement une situation limite où il serait nécessaire de remettre à l'ordre du jour la législation répressive du régime franquiste.". Mais le ministre de la justice Fernando Ledesma proteste : "La sécurité que vous réclamez est réactionnaire et n'a rien à voir avec la justice et la liberté." (...) Les petits commerçants en sont à l'autodéfense (les demandes de port d'armes augmentent en flèche) et l'évêque ultra-conservateur de Tolède disait il y a quelques jours après l'assassinat d'un industriel : "On peut s'attendre d'un moment à l'autre à une "explosion de colère de la part des citoyens, qui pourrait "tout emporter comme une tempête." - Une photo de drogués à Barcelone : 4 Nègres sur 6 jeunes !

)_(Rudolf Hess a eu 90 ans le 26 avril. Il reste donc peu de temps aux gouvernements "alliés" pour éviter le pire : la mort en prison d'un homme qui a cherché à rétablir la paix. Officiellement, les trois occidentaux rejettent la responsabilité sur l'Union soviétique, seule opposée à la mise en liberté. Evidemment, l'argument ne tient pas, puisque chaque puissance, à tour de rôle, garde Spandau et, par conséquent, pourrait relâcher le prisonnier de son propre chef. Les quatre sont donc responsables et complices. On sait, par ailleurs, que le gouvernement britannique a décidé de ne publier le dossier des entretiens de Rudolf Hess en Angleterre qu'en l'année 2017. On redoute visiblement les révélations que Hess pourrait faire. Les "Unabhängige Nachrichten" n° 5/84 (Postfach 400215, D-4630 Bochum 4) relatent l'action d'un groupe de jeunes pour le 90e anniversaire du prisonnier : Ils se procurèrent une camionnette, disposèrent sur le pont 9000 (!) roses jaunes (fleur préférée de Hess) et les déchargèrent, avant que la garde n'ait eu le temps d'intervenir, devant le portail de Spandau. Ils furent évidemment arrêtés par les autorités "allemandes".

)_(Dans le "Pamphlet" n° 134 (case ville 4047, 1002 Lausanne), Claude Paschoud, sous le titre "Ne pas y entrer : en sortir", critique l'ONU, incapable de rétablir la paix où que ce soit. Il souligne que les autorités n'ont pas renoncé à convaincre le peuple suisse de participer au "Machin". Il signale la parution d'une brochure publiée par le Comité d'opposition à l'adhésion de la Suisse à l'ONU (case postale 2474, 1002 Lausanne). Rappelant que la Suisse participe déjà à de nombreux organes de l'ONU (comme l'UNESCO), Claude Paschoud recommande d'en sortir. - L'éditorial du "Pamphlet" n° 135 mentionne le cas du secrétaire central du Parti socialiste suisse, Rudolf Strahm, qui insiste sur la "nécessité, pour son parti, de se refaire une image patriotique". "On aura saisi au passage la nuance : Il ne s'agit pas de prendre au sérieux des archétypes aussi éculés que la Patrie. Il s'agit juste de se grimer à la mode. (...) On veut bien admettre que le parti socialiste vieillissant cherche à plaire encore par un ravalement de façade. Mais un lifting sur une face décrépite ne permettra pas à Jézabel de passer longtemps pour la Belle au Bois dormant."

)_("Serviam" vol. 14 n° 1 (C.P. 120, Station "R", Montréal, P. Québec, Canada, H2S 3R6) met en garde contre les dangereux amendements proposés pour le code criminel canadien : "Le gouvernement canadien est, depuis plusieurs mois, soumis à d'énormes pressions de la part d'organismes isarélites dont leurs buts sont d'apporter des amendements à notre code criminel. Dans leurs argumentation, les membres de cette communauté allèguent que la présente loi contre la littérature haineuse n'est pas assez sévère, qu'il s'y trouve trop d'échappatoires dont leurs "ennemis" tirent facilement profit. (...) Voici, selon le "Canadian Jewish News", ce que comportent les amendements proposés : Serait passible de poursuite au criminel quiconque oserait mettre en doute la véracité d'événements historiques tels que l'"Holocauste", qui est la version personnelle de tribulations vécues par le peuple juif durant les années 1939-45. (...) Voici donc une minorité qui participe à part entière à la citoyenneté canadienne, à qui est accordé le privilège de jouir simultanément d'une double citoyenneté : l'israélienne et la canadienne, (...) qui préfère faire du lobbying et exercer des pressions auprès des parlementaires, imposer à nos législateurs la perte d'un temps précieux afin que ces derniers prêtent une oreille attentive à leurs craintes et leurs doléances, et exiger d'eux que les amendements soient apportés à notre code criminel, ce qui signifierait des lois d'exception dont certains articles seraient exclusifs à cette minorité." - "Serviam" vol. 14 n° 2 commente la démission de Pierre Elliott Trudeau : "Mais pour les importés, déportés, fugitifs criminels, réfugiés révolutionnaires, refuseniks, communistes, marxistes, métèques, boat people, judaïques, afro-asiatiques, haïtiens, jamaïquains, presque tous d'origine raciale inassimilable, étrangers à notre culture occidentale, souvent porteur du virus de l'anticulture et de maladies contagieuses, et dont plusieurs milliers parmi ces groupes ci-haut énumérés demeurent illégalement dans notre pays, ce qui ne les empêche pas de se sustenter aux mamelles de l'Etat, tout ce "beau monde" n'a pas à s'en faire, puisque le premier ministre démissionnaire fut pour eux un "papa gâteau". (...) Et que s'ensuit-il du métissage des races, sinon que ces sujets, généralement, ne savent plus à quelle allégeance ils se doivent, deviennent indifférents aux intérêts du pays, de la nation au sein desquels ils vivent."

)_("La Suisse" du 20.5.84 publie une interview de Ben Bella qui, interrogé sur le problème posé par l'immigration algérienne en France, déclare : "Il n'y a pasd'autre solution que de songer au retour en Algérie des neuf dixièmes des immigrés, car si des temps plus difficiles s'annonçaient en France, la situation pourrait devenir explosive. Il faut que ce retour soit étudié, que des structures d'accueil soient créées; et l'Algérie peut bénéficier de ce retour. Si les immigrés ont construit, en France, des autoroutes, des usines et des cités, ils pourraient apporter leurs connaissances dans leur propre pays. Aujourd'hui, l'Algérie compte vingt millions d'habitants, elle ne mourra pas d'accueillir un million d'Algériens; il faut trouver une solution sans tarder, d'abord pour la dignité des Algériens." - Un brave langage qui a dû consterner les mondialistes.

)_("La Presse" de Montréal du 30.4.84 mentionne que deux compagnie de taxis auront à répondre en tribunal de l'accusation d'avoir discriminé des chauffeurs noirs. Un correspondant nous explique que, surtout en période de crise économique et de chômage, beaucoup de Montréalais donnent leur clientèle aux compagnies employant de préférence des Canadiens. Et il pose la question : "Est-ce que le client n'a plus le droit de choisir son fournisseur ?"

)_(La "Neue Zürcher Zeitung" du 14.5.84 constate que le Canada connaît une immigration croissante en provenance du Tiers-Monde. En 1982, 41,3 % des immigrés pour raisons sociales provenaient d'Asie, 12 % d'Amérique latine, et seulement 22,7 % d'Europe. Les politiciens s'efforcent de gagner l'appui des nouveauxgroupes ethniques en se présentant comme partisans d'une politique libérale d'immigration et adversaires des préjugés racistes.

)(L'"Hebdo" n° 18/84 publie une étude sur l'empire économique des familles juives Maus et Nordmann. "En Suisse, plus de 80 grandes surfaces, quelque 8000 travailleurs, pas loin de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires annuel, autrement dit le troisième groupe helvétique du commerce de détail, après Migros et Coop, ou encore la médaille de bronze taillée à l'aune des ventes. Tout un système coiffé par la centrale Manor (MAus + NORdmann) à Bâle, elle-même affiliée au holding Maus Frères de Genève. C'est à Genève que palpite le coeur du réseau. Il a en outre poussé ses veines principales hors du réduit national. Avec une participation de 33 % - bientôt 42,5 % - dans le groupe français Printemps, plus Euromarché, plus Viniprix, plus des choses aux Etats-Unis, en Grèce, en Espagne et des bricoles un peu partout ailleurs, il y en aurait pour 7 milliards de francs de ventes annuelles; 7 milliards à l'étranger + 2 milliards en Suisse = une place qui vaut bien celle de Migros, toujours mesurée au paramètre du chiffre des ventes. Médaille d'or ex aequo." Un organigramme montre encore que les restaurants Manora appartiennent au groupe. - Dont acte.

)(Dans "Persévérance" de mars-avril 1984 (P.O.Box 125, Merredin, W.A., 6415, Australie), G. Bernardi fait le point sur la répression italienne. Il montre comment celle-ci est allée en s'aggravant. Il rappelle les cas de Giorgio Franco Freda et Claudio Mutti coupables l'un et l'autre d'avoir déplu à la synagogue. Il rappelle la répression sauvage après l'attentat de Bologne en 1981 (des centaines d'arrestations sans preuves). Puis les cas du Dr Maggi et d'Antonio Guerin, arrêtés en raison de leur opposition au régime. "En adoptant des méthodes policières dignes des Soviets, les autorités italiennes ont mis "en boîte" toute véritable opposition politique... La police et les services secrets, travaillant pour les puissances mondialistes, ont neutralisé la véritable opposition de droite. Ses chefs sont soit en prison, soit morts mystérieusement. (...) Des hommes innocents sont gardés en prison pendant des mois et des années, sans raison valable..." Et Bernardi conclut que l'exemple de la terreur italienne tend à gagner d'autres pays : "Les systèmes démo-mondialistes ne veulent pas d'opposition ni de critique contre leurs plans de domination, ni d'"hommes libres" capables de penser de façon différente de la masse."

)(Dans "Notre Europe" n° 64, Marc Fredriksen traite du chômage (chiffre réel 3 millions) : "Un peu plus de deux millions de chômeurs proprement dits et un million classé différemment : cycles de formation pour les jeunes, stage de réinsertion pour les femmes, stages de reconversion pour les adultes et pré-retraite pour les plus âgés. Actuellement, c'est donc plus de 12 % de notre potentiel énergétique humain qui est gaspillé sans aucune utilité pour la communauté et qu'il est du devoir de la nation d'aider, par simple notion de la solidarité nationale. (...) On déplore que la France ne dispose pas de source d'énergie, et celle qu'on a, on ne l'utilise pas. Passons sur notre charbon qu'on a sacrifié mais qui au moins restera au fond de nos mines et que nous pourrons toujours utiliser plus tard en cas de nécessité, mais pour l'énergie humaine, elle est définitivement perdue." Aux nouvelles d'Italie, nous lisons que le journaliste Sergio Tè et son adjoint Paolo Patrizi ont été arrêtés en février. Il leur est reproché "d'avoir publié, il y a huit mois, le contenu du rapport d'un général de carabiniers concernant l'évasion de l'ancien officier SS Herbert Kappler. - Dans "Notre Europe" n° 65, Marc Fredriksen traite de la criminalité. Il en souligne notamment les causes psychologiques : "Progressivement, et en cela la démocratie a utilisé l'école, on a rejeté comme limitatifs à la liberté individuelle les devoirs qu'on a envers soi-même et envers la collectivité. Cette liberté mise au-dessus de toutes les autres valeurs, premier principe de la démocratie, signifie qu'on peut faire tout ce que l'on veut qui ne porte pas préjudice à autrui. La seule limite de la liberté individuelle reconnue est l'atteinte à la liberté des autres. (...) Au reste, à qui l'auteur d'un hold-up a-t-il porté préjudice en s'appropriant plusieurs millions ? A la banque ? Non bien sûr, puisqu'elle est assurée et qu'elle même donne consigne à ses employés, et cela sous peine de sanctions disciplinaires, de n'opposer aucune résistance. A la société d'assurance alors ? Non plus, puisqu'en fin d'année elle réajustera ses primes et répartira ses sinistres sur l'ensemble de ses assurés. Le préjudice causé à des tiers est tellement diffus qu'il ne constitue plus une barrière morale à ce type d'agression. (...) Les grands voleurs sont devenus les héros de films à succès en raison même de cet oubli de la morale traditionnelle qui exige que toute possession soit légitime et la contrepartie d'un service rendu à la communauté. (...) Que peut la répression pour enrayer cette montée galopante de la délinquance et de la criminalité ? (...) La répression n'a de sens que dans un Etat qui assure toutes les conditions pour intervenir avant l'acte de délinquance par une formation morale, la mise en place d'une hiérarchie indépendante de l'argent ou de toute autre force qu'on obtient en dehors du service de la communauté. (...) La démocratie, par sa nature, par son idéologie, est incapable d'organiser une société. Elle ne peut qu'osciller entre une répression sans discernement et un laxisme débilitant."

)(Nous avons reçu les numéros de mars et d'avril d'"Euro-Forum" (P.B. 35, B-Aalst 9300), revue en quatre langues. Jacques G. Borsu écrit : "L'Etat belge attaque ! après l'Allemagne et l'Italie où des militants nationalistes sont arrêtés ou assassinés. Après la France, où les lois scélérates Pleven et Marchandeau censurent les nationalistes et laissent l'impunité aux poseurs et aux vitrioleurs, c'est au tour de la Belgique de remplir ses prisons par des militants nationalistes. Il y avait déjà 6 prisonniers politiques en Belgique. Nous avions prévenu quecce n'était qu'un début. En effet, Bert Erikson et les condamnés du procès politique intenté au VMO rentrent en prison ces jours-ci. Nombre de nos camarades vont avoir à faire un plus ou moins long séjour en prison. En fait, nullement pour des actes de droit commun, mais pour des "crimes" politiques. Le régime a voulu décapiter le VMO. Il a fait une erreur. Il a donné au VMO ainsi qu'aux autres mouvements nationalistes sujet et mot d'ordre de mobilisation. Mot d'ordre qui devra être le nôtre jusqu'à ce que nous obtenions satisfaction : Libérez Eriksson ! - Nouvelle de Münich : Les récents barbouillages de croix gammées proviennent d'étudiants américains, dont un Juif. Décidément !

)_(Dans la "Tribune de Genève" du 27.1.84, Alexandre B... Bruggmann estime que le chancelier allemand Kohl n'a pas suffisamment rampé devant le gouvernement juif lors de sa visite en Israël. Kohl n'aurait pas montré une contrition suffisante en visitant "Yad Vachem". Il se serait permis de critiquer la politique israélienne. "Que M. Mitterrand, un Anglais ou un Italien disent brutalement aux Israéliens qu'ils devraient changer de politique, passe encore. Que des Allemands s'en mêlent autrement qu'avec discrétion en est une autre." Car M. Bruggmann croit au "génocide" qu'il situe entre 4 et 6 millions. Il ignore que depuis Rassinier de tels chiffres sont insoutenables. Il croit devoir donner des leçons à l'élève Kohl, insuffisamment rééduqué. - Comme l'ignorance et la prétention sont les qualités maîtresses des journalistes du système, nous accorderons volontiers que M. Alexandre Bruggmann est un excellent journaliste.

)_("Militant" n° 158 rend compte d'un livre du général E. Copel "Vaincre la Guerre" (Editions du Lieu Commun). Sans minimiser l'importance des armes atomiques, Copel montre que "le nucléaire ne dissuade que du nucléaire", d'où la nécessité de renforcer l'armée conventionnelle. Et il propose un système de milice sur le modèle suisse.ainsi qu'un gros effort en protection civile. Ce qui confirme le vieil enseignement que la sécurité militaire dépend de l'effort qu'un peuple consent à fournir. - Dans le même numéro, Pierre Hauswirth estime que le taux de délinquance est dix fois plus élevé chez les immigrés d'origine africaine que chez les Français de souche. Et il cite le "Figaro" du 30.3.84 : "Les étrangers représentent 8 % de la population française. Or les délits qu'ils commettent font que, dans les prisons parisiennes, ils sont 52 % des détenus." Or ce sont là tous étrangers confondus, européens et afro-asiatiques. Pour le seul second groupe, le résultat serait encore pire. "Quoi qu'il en soit, il est une réalité brutale : La résorption de l'immigration aurait pour effet de diminuer par deux la population carcérale de notre pays." - - Toujours dans le même numéro, Patrice Chabaille démasque le génocide par dénatalité : "On a d'abord expliqué aux gens qu'ils faisaient trop d'enfants, qu'il était préférable d'en avoir un, deux, voire trois au maximum, mais de bien les élever afin qu'ils soient ingénieurs, plutôt que d'en avoir quatre ou cinq et qu'ils soient manoeuvres. On est entré en guerre contre les "mère lapines" (expression très élégante pour désigner les mères de famille nombreuse). On a dirigé les "lapines" en question à grand renfort de tambours et trompettes vers les services du "Planning Familial". Là, on a expliqué aux braves femmes que leurs maris n'étaient qu'un ramassis de salauds qui ne pensaient qu'à eux. Bref, on leur a inculqué, ainsi qu'aux hommes, cette idée que la grossesse était une sorte de maladie. Quelques années plus tard, on entra en campagne pour la pilule. En 1967, le chanteur Antoine clamait que nous serions libres le jour où la pilule (je cite) serait en vente dans les monoprix. Une fois la pilule entrée dans les moeurs, les anti-natalistes firent tout pour qu'en 1974 la législation de l'avortement soit votée. A présent, les mêmes font campagne pour la stérilisation des femmes et surtout pour celle des hommes. Aux Etats-Unis, plusieurs millions d'hommes sont déjà stérilisés; comme par hasard, 99 % d'entre eux sont des Blancs ! On favorise aussi, tant que faire se peut, l'adoption d'enfants du Tiers-Monde. C'est le cas en France, bien sûr, mais surtout dans les pays nordiques et aux Etats-Unis. (...) Le problème le plus grave qui se pose aujourd'hui, à l'ensemble du monde blanc, est sans conteste celui de la dénatalité. Et il semblerait que cette "Peste Blanche", comme on a appelé ce phénomène, ne soit pas due au hasard, mais ait été savamment orchestrée. Tout se passe comme si on travaillait dans l'ombre à l'extermination de notre race. Pour ce faire et comme nous venons de le voir, on a : 1) mis en place les conditions économiques et sociales rendant apparemment inévitable l'immigration de ressortissants du Tiers-Monde; 2) pris toute disposition pour mettre fin à la forte natalité blanche des années 45 à 60, pour en définitive inverser la tendance. Qui plus est, on a mis en place tout un ensemble législatif visant à interdire la résistance à l'invasion (loi Pleven). Depuis quelque temps, le peuple français commence à réagir sinon à comprendre. C'est aux nationalistes qu'il revient de leur ouvrir les yeux. Travaillons-y avec acharnement." - Patrice Chabaille a remarquablement décrit la panoplie des mesures antiblanches. Efforçons-nous de démasquer les responsables de chacune d'elles. Tout n'est pas l'oeuvre de Mme Veil.

)_(On sait qu'en Suisse le nombre des demandes d'asile de la part d'Afro-Asiatiques est tel que les dossiers s'accumulent depuis des années. Aussi, dans la "Nouvelle Revue de Lausanne" du 24.2.84, M. R. Bernasconi préconise l'octroi collectif de l'asile à tous ceux qui séjournent depuis quatre ou cinq ans dans notre pays. Cela, sous prétexte de mettre la paperasse à jour. - Sans commentaire.

)_(L'"Express" (FAN - Neuchâtel), sous le titre "Suisses, ne prenez pas femmes africaines !" publie une mise en garde d'une jeune Camerounaise : transplantation ratée, souffrances de toutes sortes. - Un texte à diffuser.

)_(Dans le "Devenir européen" (Yves Jeanne, 1 rue du Rhône, F-44100 Nantes), Yves Jeanne préconise le rapatriement des allogènes et souligne la responsabilité du patronat et des syndicats dans cette invasion. - De son côté, Jean-Luc Spinosi se réjouit du début de réveil en France contre l'invasion. Mais il signale aussi l'aspect alarmant : "Les lois Marchandeau, Pleven, Neuwirth, Veil sont en train de réussir à nous faire crever !"

)_(On sait que le jeune Michael Kühnen, après quatre ans de prison pour "propagande nationale-socialiste" vient de choisir l'exil pour échapper à de nouvelles poursuites. Passé par la Suisse, il semble avoir gagné la France où il a publié le numéro 1 de "Unser Europa" (même adresse que "Notre Europe"). Alors que, jusqu'ici, Kühnen se fixait un but strictement national allemand, il préconise maintenant la révolution européenne. Il estime qu'une révolution dans un seul pays d'Europe est aujourd'hui impossible, surtout en RFA. Toutes les puissances de la décadence mondiale interviendraient. - "Unser Europa" relate aussi les activités d'un certains nombre d'organisations de l'opposition nationale-européenne. Kühnen attend beaucoup, probablement trop, des organisations de type parti.

Etudes racistes américaines

6

(Voir aussi "Courrier du Continent" n°s 175, 176 et 256.)

Dans notre numéro 176, nous présentions le professeur Henry E. Garrett, de l'Université de Columbia. Le "NAAWP News" (publication de la "National Association for the Advancement of the White People") n° 28 de février 1984 consacre plusieurs pages au professeur Garrett, dont il cite un article qui résume ses positions :

"Cet article vise à donner aux parents et aux professeurs une idée claire de ce qu'ils peuvent attendre de la désagrégation de l'école publique. La première partie concerne les tests d'intelligence entre enfants nègres et blancs; la section II donne des exemples de désagrégation de classes en pratique; la section III établit que les différences entre Nègres et Blancs sont en grande partie héritées, innées. L'environnement représente un facteur dans le développement, mais l'hérédité est bien plus importante. Les quotidiens, magazines présentent cet environnement comme le seul facteur des différences entre Nègres et Blancs, mais cette thèse ne s'appuie sur aucune preuve scientifique. Dans l'édition du 29.9.1967 du "Time", un essai titré "Race et Capacités" se termine par ces mots : "Il est bien établi que les facteurs contrôlant le développement humain sont la culture et l'environnement." Ce jugement, quoique souvent entendu, est faux. L'homme est apparu avant la culture et fabrique son propre environnement. Les plus récentes études estiment la force de l'hérédité à plus de trois fois celle de l'environnement ou parlent même d'un rapport de 1 à 4."

La première partie fait la somme des études auprès d'enfants nègres et blancs : Florida Study, 1963; Georgia Study, 1962; Research on the American Negro, 1940, etc., analogues à celles relatées dans le n° 256 du "Courrier du Continent". Rappelons donc les conclusions communes à toutes ces enquêtes :

- Le Q.I. moyen des Nègres se situe autour de 80 (80-80.7). Le Q.I. moyen des Blancs est de 101,8.
- 5 % des Nègres ont un quotient intellectuel supérieur à la moyenne des Blancs. 89 % des Blancs sont supérieurs à la moyenne des Nègres. (Des enquêtes payées par le gouvernement ont donné 15 % de Nègres ayant un Q.I. élevé, mais c'était une enquête officielle !)
- Les groupes supérieurs contiennent 31 % d'enfants blancs, 1,1 % de Nègres - beaucoup de ceux-ci ayant des ancêtres blancs !
- Le groupe des "juste assez - à faiblement intelligents" contient 8,2 % de Blancs, 51,7 % de Nègres.
- Sur un groupe de 8000 Nègres, 103 avaient un quotient supérieur à 120. Mais 78 % d'entre eux avaient des ancêtres blancs.

En page 3, le "NAAWP News" donne un tableau avec le résultat de ces enquêtes.

Suivent des considérations sur l'opportunité et les avantages de l'école mixte aux Etats-Unis.

A propos des adultes : Les tests effectués depuis 50 ans par l'Armée corroborent les résultats des enfants : Les échecs aux tests donnaient 19 % des jeunes adultes blancs et 68 % des Nègres; seuls 12 % des Nègres firent des scores supérieurs à ceux du Blanc moyen. Les sujets répartis en 5 groupes, on eut les résultats suivants : I - II - III : 75 % des Blancs, 22 % des Nègres; IV et V : 25 % des Blancs et 78 % des Nègres. Les classes I et II (supérieures) comptaient 40 % des Blancs pour 4 % des Nègres !

Après une "libéralisation" visant des buts de propagande, les parents retirent leurs enfants des écoles de Washington. Résultat :

- Il y a 93 % de Nègres dans les écoles publiques.
- Les maîtres blancs, incapables de maintenir la discipline et d'éduquer les enfants à leur standard, démissionnent.
- Les écoles vivent des émeutes gigantesques.
- Le crime dans la capitale atteint des sommets, et le 85 % en est attribué aux Nègres.
- Les rues de la ville ne sont plus sûres, même de jour !

Preuves des différences génétiques entre Nègres et Blancs

a) Biologie et génétique : Coon et Carleton, dans l'"Origine des races", 1962, estiment que les Nègres sont moins avancés que les Blancs en matière d'évolution, de l'ordre de 200.000 ans. Leur cerveau est plus petit, plus léger en moyenne, plus primitif (selon George, W.C., Biologie de la Race, 1962).

b) Psychologie : En plus des études ci-dessus et pour éliminer le problème des "chances" données à chacun, on fit ce test : De plus de 3000 hautes écoles du New Jersey et de Pensylvanie, on choisit 213 Nègres et 213 Blancs comparables par l'âge, le sexe, les études faites et 11 facteurs socio-économiques (McGurk, Negro versus White intelligence - an Answer, Harward Educ. Review, 1959). On leur donna un test de 74 sujets, dont 37 "culturels" et 37 "non culturels". On calcula pour les 53 meilleurs Nègres et les 53 meilleurs Blancs le pourcentage de résultats de même qualité : Au lieu des 15 % des précédentes études, on trouva 18 %. Cette différence ne peut pas être considérée comme significative. ("The Testing of Negro Intelligence", Shuey, A.M., Social Science Press, 1966, compile environ 400 enquêtes sur 50 années.)

c) Histoire : Comme on sait les Nègres n'ont créé aucune civilisation en 5000 ans.

d) Tempérament : Un rapport du FBI de 1960 donnait au Nègre per capita : 10 fois plus d'enfants illégitimes; 13 fois plus de crimes et d'agressions; 6 fois plus de vols; 10 fois plus de viols.

"NAAWP News", Box 10625, New Orleans, LA 70181, USA

Roeder : Lettre de prison

(7)

Nos lecteurs connaissent le cas de notre ami Manfred Roeder. A l'intention de nos nouveaux abonnés : Roeder dirigeait l'organisation d'opposition nationale "Bügerinitiative". A son insu, deux membres - provocateurs ou victimes de provocation - ont commis des attentats. Le tribunal n'a pas pu établir que Roeder en ait eu même connaissance. Il l'a cependant condamné pour ne pas avoir dissuadé ses adhérents de la violence. (A ce propos, le Courrier du Continent prie instamment ses abonnés de ne tuer personne, sous aucun prétexte, ni même d'injurier Simone Veil, Lilian Uchtenhagen ou Edmond Kaiser, bref, de s'en tenir à la plus stricte légalité).

En avril 1984, un comité en faveur de Rudolf Hess s'est constitué parmi les détenus de la prison de Butzbach, avec la participation de Manfred Roeder et d'Erwin Schönborn (autre condamné politique) et même d'un Israélien. Aussitôt le directeur du pénitencier, Winchenbach, interdit toute activité et mit les deux "meneurs" au secret. Roeder porta plainte auprès du ministre de la Justice de Hesse, Herbert Günther, et publia cette plainte comme lettre ouverte. Nous en extrayons quelques passages:

"Depuis quand est-il interdit qu'un comité "Liberté pour Rudolf Hess"s'adresse au public ? N'est-il pas du devoir humanitaire et civique de tout Allemand qui se respecte de soutenir un tel comité, si des ressortissants de tous les pays et de toutes les tendances politiques le font ? (...)

"Voici plusieurs semaines que les détenus discutent d'un tel comité au vu et au su de tous. Il n'en est résulté aucun trouble. Au contraire, nous avons rencontré partout compréhension, bienveillance et désir de participer. Nous en avons parlé aux prisonniers israéliens, et nul d'entre eux ne s'en est offensé. Après l'interdiction officielle, deux Israéliens et plusieurs étrangers ont annoncé leur participation.

"Ici, une présomption s'impose : Ce ne sont pas des troubles entre détenus qu'on redoute. On a peur que, dans le cas de Rudolf Hess, les détenus de tous les pays ne se solidarisent. Voilà ce qu'on veut éviter à tout prix."

Et Roeder relève qu'en réalité les autorités cèdent à des pressions étrangères. Il demande au ministre de la Justice de préciser personnellement s'il est pour ou contre la libération de Rudolf Hess. Il rappelle que des politiciens de tout bord ont demandé cette libération.

"Le matin du 19 avril, un fonctionnaire de l'Etablissement, inconnu jusqu'ici ordonna la mise au secret illimitée de Schönborn et Roeder. Les gauchistes appellent cela "torture par l'isolation". Un officiel apparut sur le seuil de la cellule et lut : "Selon les informations disponibles, la "sécurité de l'établissement serait menacée. Aussi est-il "ordonné avec effet immédiat : plus aucun contact avec les "autres détenus, exclusion de tout travail, de toute manifestation, de tout temps libre, de toute fréquentation "d'église, de cinéma, plus de promenade dans la cour ni de "télévision, plus de cours, etc. Le prisonnier doit être "enfermé pendant 23 heures. Heure de liberté individuelle "sous surveillance de deux fonctionnaires. Douche séparée. "Perquisitions quotiennes de la cellule et fouille du prisonnier sous menace de recours à la force. Surveillance "ininterrompue de la cellule." La lecture fut si rapide et monotone, qu'il était difficile d'en retenir le détail. Une nouvelle lecture aux fins de prise de notes fut refusée. Refus de remettre une copie. Refus de toute déclaration ou ou justification. (...) Savez-vous ce que c'est ? C'est un régime pénitenciaire secret et anonyme comme on le dénonce chez les dictatures et comme on le prétend impossible dans les démocraties libérales. (...) Cette décision du 12.4.84 et les mesures arbitraires du 19.4.84 prouvent que la Hesse n'est plus un Etat de droit, mais en revanche qu'il existe des prisonniers politiques."

Et Roeder souligne qu'on lui interdit ainsi qu'à Schönborn ce qui est permis à tous les autres détenus.

"Evidemment et jusqu'à preuve du contraire, je dois admettre que ces mesures spéciales de répression ont été ordonnées avec votre consentement. Il serait difficile de croire qu'un subordonné les ait décidées lui seul, sans être couvert par un ordre. Mais le plus triste dans toute l'affaire, c'est le manque de tenue de la Justice de Hesse. Non seulement on fait fi des bases légales, mais on oublie le serment prêté : celui de servir le peuple allemand. Au lieu de cela, on s'inquiète de l'étranger ("Qu'attend-on de nous ?") et on se laisse influencer par une presse haineuse et antiallemande. Sur des questions politiques, nul n'ose invoquer la loi et l'intérêt du peuple allemand, comme il l'a pourtant juré. A quoi bon un serment, si personne ne le prend au sérieux ?

"Ce n'est pas une imagination de ma part, cela résulte de la décision du 12.4.84 : On a peur que l'activité de groupes de prisonniers ne parvienne à la connaissance du public et soit, reprochée à l'établissement. On craint surtout les critiques d'une certaine presse. Et c'est là que blesse le bât.

"Je vais vous dire ce que cela signifie en clair : L'établissement ne saurait tolérer une intervention pour Rudolf Hess, si bien intentionnée soit-elle, parce qu'elle déplaît à une certaine clique. Et je vais vous dire qui est cette clique. En effet, on pouvait lire dans la presse du 6.4.84 : "Le directeur du Centre juif de Documentation "à Vienne, Simon Wiesenthal, estime que Hess doit rester "en prison jusqu'à la fin de sa vie. Le "chasseur de nazis" "Wiesenthal a justifié hier son opinion par l'absence de "repentir de la part de Hess, et le repentir est une condi-"tion de grâce." M. Wiesenthal et sa clique sioniste ne désirent pas qu'on intervienne pour Hess, et c'est pourquoi

nul ne doit apprendre l'existence, à Butzbach, d'un comité de "nazis notoires", d'Israéliens et d'autres gens pour la libération de Rudolf Hess. MM. Wiesenthal et Galinski pourraient en devenir cardiaques.

"Et ce n'est pas davantage une imgination de ma part : A mon arrivée à Butzbach en juin 1983, on m'a déclaré que je serais traité comme n'importe quel autre prisonnier quant aux adoucissements et aux congés. Mais le 26.8.83 l'"Allgemeine Jüdische Wochenzeitung" publie un long article sur le détenu Roeder et s'indigne de ce que cet "extrémiste de droite" écrive encore à ses amis politiques et que la direction de l'établissement le tolère. Il n'écrit pas à des coaccusés ou à des terroristes, mais à de vieux amis : même cela est scandaleux. Sa famille le soutient moralement : c'est inouï - alors qu'elle devrait le laisser tomber et s'occuper de ses affaires. Tout comme on exige de Hess un repentir pour des actes parfaitement licites et même honorables : lutter pour l'Allemagne. Et il devrait s'en repentir, parce que Wiesenthal le veut !

"Monsieur le Ministre, vous vous rappelez fort bien les coups de téléphone reçus en août 1983 et la "glorieuse" façon dont toute la Justice de Hesse s'est inclinée devant les désirs juifs. Le même jour, en effet, et contrairement à toutes les promesses antérieures, mes conditions de détention ont été massivement aggravées, sans aucune base légale ni aucune faute de ma part. (...) Mais le comble, c'est que le directeur de la prison m'a interdit de faire connaître le simple fait que je suis plus sévèrement traité que les plus grands criminels. Des lettres sur ce point furent saisies. (...) Or vous êtes seul responsable de ces indignes et permanentes violations du droit, car il y a longtemps que vous auriez dû donner les ordres nécessaires. Mais vous ne voyez que les Galinski-Wiesenthal. Que devient votre sentiment de l'honneur, votre fierté, Monsieur le Ministre ? Et que vaut votre serment ?"

Roeder rend le ministre attentif à la jurisprudence en la matière et poursuit :

"Ne saisissez-vous pas le tragi-comique de la situation ? Le petit peuple, surtout celui aux sentiments nationaux et conservateurs, redoute toujours plus l'arbitraire de la Justice. Il a peur d'un Etat policier qui touche déjà à la perfection. Mais les autorités tremblent tout autant sinon plus devant l'opinion et devant certaines minorités agressives. N'est-ce pas démentiel ? Tout un peuple vit dans la terreur, et cela "dans l'Etat de droit le plus libéral que nous ayons connu". Cette phrase célèbre me fait rire.: Peut-on parler de liberté dans un système où le ministre ressent la même peur que les citoyens, ses victimes. ?

"Nous vivons dans un cercle infernal. Pour combien de temps encore ? Pour ma part, je ne joue plus le jeu. Je vous le promets : Vous ne pouvez plus m'intimider. Je ne céderai à aucune pression quelque avantage qu'on m'en promette. Je ne vendrai pas ma liberté intérieure pour de vagues adoucissements de détention ! Je ne tairai aucune conviction ni n'en affaiblirai l'expression. Au contraire, je parlerai toujours plus fort, toujours plus clair - et que tintent vos oreilles ! Je ne me bornerai pas à mon cas, mais défendrai tous les opprimés et dénoncerai tous les scandales judiciaires, surtout ceux de Butzbach. Si c'est ce que vous voulez, vous l'aurez. Sachez qu'il existe au moins un homme insensible à l'intimidation et au chantage et qui ne craint pas vos mesures arbitraires. (...) Vous avez peur du qu'en dira-t-on..Vous croyez que la vérité nuirait à votre carrière. Si l'on cherche à vous influencer, pourquoi ne répondriez-vous pas le mot de Cambronne ? D'un seul coup, vous seriez un homme libre, toute peur dispraîtrait. Vous seriez un homme. Peut-être même un homme d'Etat. Mais maintenant, vous n'êtes que l'ombre de vous-même."

*

D'autre part, Manfred Roeder nous a écrit une lettre en date du 22.4.84. Au sujet de l'extradition de Thies Christophersen par la Belgique à la République fédérale d'Allemagne, et cela en violation des lois belges elles-mêmes, il souligne que cette extradition est d'autant plus grave, que les délits de plume reprochés à Christophersen ne sont punissables dans aucun autre pays occidental:

"Il s'agit là d'un pas décisif vers la destruction du droit, des souverainetés nationales et vers le début d'un gouvernement mondial omniprésent et qui réprimera toute déviation de pensée. Le "Grand Frère" est déjà là ! Voilà ce que signifie l'extradition de Christophersen.

"Cela signifie, en clair, que les tentacules de la police des pensées (Orwell !) atteignent déjà tous les pays. Aucun Etat sur terre ne peut nous protéger de l'oppression. L'asile politique devient une farce. Les lois d'un pays souverain deviennent une farce, si le "Grand Frère" en a décidé ainsi.

"Le gouvernement belge s'est fait l'instrument d'un complot international anonyme qui sape l'ordre légal de tous les pays et ne respecte aucune loi. Le bel ordre mondial !

"Cela, tout esprit lucide l'admettra. Ici intervient encore un autre aspect.: la double morale, les deux poids deux mesures. Si l'on agissait ainsi envers un gauchiste, la presse mondiale hurlerait. Mais si l'on frappe à "droite", tous les plumitifs applaudissent : Encore un "nazi" d'écrasé !"

Et Roeder relève l'imbécillité des journalistes, atterrés lorsque l'appareil répressif se retourne contre eux. "Les écologistes, eux aussi, n'ont rien compris. Ils croient qu'on peut mettre hors-la-loi les vieux et les nouveaux "nazis", sans porter atteinte à ses propres droits. L'arme se retournera contre eux. Ils réclament aujourd'hui l'interdiction d'un groupe à Oberaula. Demain, on reprendra les mêmes arguments pour les interdire, eux, les écologistes !"

*

Note de la rédaction :

Pour l'instant, les citoyens suisses bénéficient encore de la liberté d'expression sur le plan légal. En fait, le boycott les réduit vite au silence, ou du moins les paralyse. Mais l'octroi de l'asile aux étrangers dépend déjà du "Grand Frère". On se rappelle l'extradition du Néerlandais Menten qui, pourtant bénéficiait de la prescription en droit suisse. Dans ce domaine, tout fait prévoir le pire.

Regard en arrière

Assis à la fenêtre, derrière les barreaux, je réfléchis,
Et je regarde l'éternel jeu des nuages fugitifs.
Et mon rêve réveille d'heureux souvenirs.
Comme en surimpression, j'aperçois, toute proche
- on croirait la saisir - l'image du pays natal.
Les vertes vagues des collines
bordent les champs de leur pli si caractéristique.
Je vois brouter le bétail
- tableau de paix et de bonheur tranquille.
Je traverse mes terres et me réjouis de voir germer le grain.
J'entends les trilles des alouettes et le cri enroué des vanneaux.
Les grenouilles de l'étang donnent leur concert.
La brise apporte l'immense musique de la nature,
Une symphonie que les salles de concert ne connaîtront jamais.

Tout vit et travaille et crée.
Et voici l'ample pulsation de la vie.
Le rire d'un enfant -
C'est le cadet qui m'accompagne.
Il cueille des fleurs.
Un petit bouquet de calthes et de myosotis.
Cela fera plaisir à maman.
On mettra un vase devant la fenêtre.
Ce ne seront pas les fleurs, mais l'amour de l'enfant
Qui réjouira le coeur.

Les fleurs se fanent.
Si une main d'enfant ne les avait pas arrachées,
Elles auraient donné des fruits.
Une atteinte à la nature, à la divine nature ?
Nous en faisons tous autant. Nous modifions la création.
Nous favorisons ce qui nous sert et détruisons ce qui nous nuit !
Selon quelle loi et de quel droit ?
Le droit et la loi sont l'oeuvre d'hommes
Qui se sont arrogé la domination de ce monde.
Ils veulent instaurer un ordre.
Le font-ils vraiment ?
Des questions, des questions à perte de vue - et j'ignore la réponse.
Vous, les fleurs, qui nous réjouissiez de vos couleurs,
Vous vous êtes fanées et ne donnerez point de fruit.
La floraison de notre vie - quand était-ce, et où ?
Au printemps ? En été ?
L'automne, lui aussi, apporte pourtant des fleurs.
Il est passé - maintenant l'hiver s'installe.
Un rameau de sapin qui naguère décorait la paroi nue et sale
Perd ses aiguilles.
Assis à la fenêtre, je réfléchis, et ne trouve aucun repos.
Le ciel devient clair et je suis le vol des mouettes.
Je rêve de ce qui fut.

Thies Christophersen

NOUVELLES D'ANGLETERRE

Harris, l'homme des bombardements, est mort à 91 ans. Avec Churchill, il avait organisé les raids terroristes contre les plus belles villes allemandes et les populations civiles, et cela jusqu'au dernier jour. Des centaines de milliers de femmes, d'enfants, de vieillards - et même des prisonniers anglais et américains - furent tués. Des monuments, des trésors de l'art furent anéantis. Harris était un criminel de guerre embourgeoisé de la pire espèce, et c'est ainsi que le décrit toute une partie de la presse britannique. Peu avant sa mort, Harris s'est défendu : "J'ai dû exécuter des ordres..." Lui et Churchill ont détruit l'Europe et finalement la vieille Angleterre.

Le gouvernement de Londres cherche de nouveau à libérer Rudolf Hess, bien que mollement et en doutant de la bonne volonté russe. Voici des années que le célèbre historien A.J.P. Taylor Harold Wilson avait demandé au premier ministre de libérer Hess de sa propre initiative. Sans succès.

Mr. Leslie Phillips, le sympathique et populaire acteur de la télévision britannique et qui fait de la réclame pour les vins allemands a subi un coup terrible parce que sa mère, âgée de 92 ans, a été attaquée et poignardée par trois Noirs. La vielle dame est morte peu après. Gageons que les trois voyous bénéficierons de faveurs spéciales, vu qu'ils sont noirs.

Le Conseil londonnien de Westminster (Westminster City Council) avait interdit le "Théâtre de guerre" du pornographe Paul Raymonde et sommé celui-ci d'arrêter les représentations. Il y a quelques semaines, Paul Raymonde, millionnaire et propriétaire de plusieurs sexe-clubs qui publient des revues pornographiques, a acheté pour 20.000 livres les décorations de guerre du héros allemand Hans Ulrich Rudel, volées à celui-ci et vendues aux enchères. Mme Rudel ne pouvait offrir que 13.000 livres. C'est là un fait peu reluisant pour l'Angleterre. Plusieurs hauts officiers anglais ont protesté, mais en vain. L'honneur cède le pas à l'argent.

La puissante Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals vient de faire campagne contre l'atroce abattage rituel pratiqué dans l'industrie alimentaire juive et musulmane. Il faut s'attendre aux habituelles accusation de "racisme". Mais la RSPCA entend poursuivre son travail d'information.

Vivian Bird

IL FAUT PERSUADER A LA MASSE HUMAINE QU'ELLE VAUT MIEUX QU'ELLE NE VAUT, SI ON VEUT OBTENIR TOUT LE BIEN DONT ELLE EST CAPABLE.

Napoléon Ier

Tactique marxiste

Partant d'une phrase de Stuart Mill : "L'homme qui a une idée est plus fort que quatre-vingt-dix-neuf hommes qui n'ont que des intérêts", les communistes se disent les plus forts, parce qu'ils ont une idée. C'est pourquoi rien ne les arrête, l'individu n'existe pas pour eux, quiconque est contre eux doit disparaître. Staline, avec l'aide du parti, qui ne représentait qu'un faible pourcentage de la population, imposait sa volonté et n'hésitait pas à envoyer à la mort des millions d'hommes pour atteindre le but fixé.

L'action avait été définie par Lénine : "Une morale fondée sur des notions extérieures à la société humaine n'existe pas pour nous, est une duperie. Ce qui sert à la destruction de l'ancienne classe des exploiteurs, à l'union de tous les travailleurs dans le prolétariat, ce qui est destiné à créer la nouvelle société communiste est moral. Pour le communiste, toute morale consiste en cette discipline fortement cimentée et dans la lutte consciente contre les exploiteurs !"

Et voici ce qu'écrivait Herzen, le père de la révolution bolchévique : "Arrive que voudra; il suffit qu'en cet incendie de la démence, de la haine, de la vengeance, de la revanche le monde périsse, qui opprime l'homme nouveau, l'empêche de vivre et s'oppose à la réalisation de l'avenir. Cela ne suffit-il pas ? Donc vive la destruction et le chaos ! Vive la mort. Place à l'avenir ! Nous voulons être les bourreaux du passé !"

Mais en conclusion, Herzen avait écrit ces lignes révélatrices : "Ensuite le printemps viendra, une vie nouvelle poindra sur leurs tombes; un nouveau cycle recommencera, le tome troisième de l'histoire universelle, et nous en devinerons aisément les caractères principaux. Les idées sociales en seront le leitmotiv, le socialisme ira jusqu'aux conséquences ultimes, jusqu'à l'absurde. Alors un cri de négation s'échappera de la poitrine titanesque, de la minorité révolutionnaire, une nouvelle lutte à mort s'engagera, dans laquelle le socialisme jouera le rôle des conservateurs actuels et sera vaincu par la révolution future, à nous inconnue.

C'est en vain que vous chercherez ce dernier passage dans un livre de Herzen édité en Russie, il a été supprimé, et pour cause.

Aryas

CONFERENCE PIERRE VIAL A GENEVE

Les "Cent Suisses" (c.p. 522, 1211 Genève 6) ont organisé une conférence à Genève le 24.5.84. Orateur : Pierre Vial, professeur d'histoire et l'un des principaux animateurs de la "Nouvelle Droite" française ("Nouvelle Ecole", etc.) Sujet : l'immigration.

Si l'orateur aborde le sujet dans une perspective française - qu'il connaît - il souligne d'emblée que le problème est devenu européen. Les pouvoirs publics ont longtemps minimisé l'immigration extra-européenne. Aujourd'hui, les media sont contraints à des aveux, tel l'"Express" qui titre: "Le drame de l'immigration". On constate une cassure entre la France profonde et les officiels qui prônent l'assimilation et la société multiraciale.

Les tentatives de rapatriement avec indemnité ont échoué. (sur un lot de 14.000, seulement 4 départs !) : La quasi-totalité des immigrés tiennent à rester. Et selon les dernières estimation, leurs effectifs s'élèvent à 15 millions pour la seule CEE !

Pour l'instant, le public voit le seul côté "économique" et "sécurité". Pourtant le problème se pose même en l'absence d'incidences économiques ou politiques. Si un pays devient hétérogène, il n'y a plus nation ni patrie, seulement une "société". Et non seulement les Européens, mais aussi les immigrés sont victimes. On a déraciné des hommes comme travailleurs bon marché dans un but de rentabilisation à courte vue et instauré une forme moderne de l'esclavage. Les immigrés ont le choix entre une occidentalisation factice et le ghetto. Par ailleurs, l'immigration n'est pas économique. Après un avantage passager, elle devient un handicap. D'abord le profit : On est dispensé d'investir, d'innover, d'inventer; on bénéficie de la "mobilité de main-d'oeuvre". Puis viennent les inconvénients : Obligation pour l'industrie de recourir à la robotique pour rester concurrentielle, d'où nécessité de licencier du personnel : chômage, déqualification. La main d'oeuvre "bon marché" est devenue trop chère et produit une désindustrialisation de plusieurs pays d'Europe à fort taux d'immigrés.

Le pouvoir se cramponne encore à la solution de la "société multiraciale" - qui est un piège aussi bien pour les nationaux que pour les allogènes. On se dirige vers une société mondialisée, grise : plus de peuples, mais un Etat mondial unifié, une société universelle. Une menace pour la spécificté ethno-culturelle des peuples européens.

Face à ce danger, une "Grande Europe" serait une solution. Il faut exiger et réaliser le retour des allogènes aux pays d'origine. Il faut promouvoir une prise de conscience des peuples européens.

Et Pierre Vial, rejoignant "Terza Posizione" italienne, préconise une "Troisième Voie" pour la Nouvelle Droite française et européenne. Dans la discussion, Mario Soldini ("Vigilants", Genève) souligne l'importance du problème en Suisse et relève que la tactique adverse consiste en des accusation de "fascisme", de "nazisme" et de "racisme". Pierre Vial connaît fort bien ce procédé de "terrorisme intellectuel" qui, cependant, ne peut empêcher l'inévitable prise de conscience des peuples.

Genève : départ précipité d'un médecin faussaire

(11)

Le Dr Medeniça, d'origine yougoslave, accusé d'avoir détourné la somme de 3.500.000 francs suisses au préjudice de la Sécurité sociale yougoslave par le jeu de fausses factures de l'Hôpital cantonal de Genève, avait été incarcéré en décembre 1982 à la prison de Champ-d'Ollon.

Bien que n'étant pas en possession du diplôme fédéral de médecine, il fut néanmoins, inexplicablement, nommé au poste d'assistant-chef de clinique. En outre, il réussit à monter au sein de l'Hôpital cantonal une sorte de clinique privée réservée à ses compatriotes, comprenant des bureaux, des lits et tout un personnel à son service particulier. Pour s'arroger de tels privilèges, le Dr Médéniça devait, certes, s'estimer inaccessible et intouchable. Force est de mentionner les excellents rapports qu'il entretenait avec les deux magistrats socialistes Willy Donzé et André Chavanne. Le zèle de ces derniers à témoigner au "camarade" yougoslave le maximum de solidarité motiverait-il l'inconséquence et la crédulité dont ils firent preuve en l'occurrence ? Le fait est que le soi-disant spécialiste du cancer poursuivit ses agissements durant près de neuf ans sans être inquiété. "A l'Hôpital, c'était la gabegie", a précisé dernièrement le "Journal de Genève" en se référant à cette époque. Ce n'est qu'au moment où le professeur Aloys Werner (candidat hors parti) remplaça M. Willy Donzé à la présidence du Département de la Santé publique que cette escroquerie monumentale fut enfin dénoncée.

Après quinze mois de détention, le Dr Médéniça est mis en liberté le 22 février 1984 moyennant une caution de 500.000 francs suisses. Cependant, comme les autorités compétentes avaient négligé l'élémentaire précaution de lui retirer son passeport, trois jours après avoir franchi la porte de la geôle appuyé sur des béquilles, il franchissait allégrement la frontière en direction des Etats-Unis. Condamné à vingt ans de réclusion à Belgrade, il ne désirait sans doute guère revoir la mère-patrie. C'est grâce à ses deux avocats et au soutien influent d'un ancien ambassadeur en Arabie saoudite que l'oiseau a pris son vol pour le Nouveau Monde.

Selon la presse, le Dr Medeniça a bien supporté l'avion en dépit de l'angine de poitrine provenant, certificats médicaux à l'appui, du stress carcéral subi à Champ-d'Ollon. Comme il ne s'est pas présenté à la Chambre d'accusation le 13 avril dernier, tout laisse à penser que son départ est bel et bien définitif. Notre pigeon voyageur sera assez prudent pour ne pas venir se prendre au piège du Tribunal genevois le jour de son procès.

Qui connaît tant soit peu la médecine moderne sait que l'angine de poitrine, alléguéepar ledit praticien, se traite aujourd'hui efficacement. Toutefois cette maladie a l'avantage d'être facile à simuler et seuls les médecins savent lire les électrocardiogrammes. A Genève, on est depuis longtemps au courant de la collusion des pouvoirs judiciaires, politiques et médicaux et du fameux mandarinat médical : un prêté pour un rendu. Autrement dit, il n'est pas dans les habitudes de la République de maintenir à Champ-d'Ollon un "patron"... financier, franc-maçon ou médecin.

Et la justice dans tout cela ? Quelle question ! La JUSTICE ? On la verra dans l'Autre Monde.

Martine Boimond

DEUX POIDS -DEUX MESURES

Les Anglais ont pendu, en janvier 1949, l'Obersturmführer bavarois Fritz Knochlein, coupable d'avoir fait abattre en 1940 à Paradis des prisonniers britanniques de 2e Royal Norfolk. Selon l'historien Frédéric Reider, le Gruppenführer Eike étouffa l'affaire malgré le commandement de la Waffen SS. Fritz Knochlein invoqua la colère après la mort de son chef, le Standartenführer Götze. Par la suite, Knochlein, qui sera déplacé de la DV Totenkopf à la DV Nordland, prouvera par son attitude qu'il avait effectivement agi dans un moment de folie.

Par contre, le témoignage à la TV romande de l'anarchiste française Jeanne Humbert sur la destruction par la RAF de l'hôpital d'Arras, sur le toit duquel les autorités françaises avaient placé d'immenses drapeaux de la Croix Rouge est accablant pour les Anglais. Il s'agit d'un crime froidement commis : un assassinat de vieillards, d'enfants, de citoyens d'un pays "allié". Crime que les autorités françaises se gardent bien de rappeler à la mémoire de leurs concitoyens. Elles préfèrent évoquer Oradour, Tulle, où il y eut peut-être moins de victimes.

Les Anglais, à la corde si facile pour leurs adversaires, n'ont pas eu, eux, de problèmes de conscience; les pilotes criminels n'ont jamais été, que je sache, jugés.

L'anarchiste Jeanne Humbert, comme Rassinier, contribue à mettre à mal la légende de l'histoire officielle.

La "Neue Zürcher Zeitung" du 23.5.84, qui avait couvert d'éloges le président argentin Raoul Alfonsin en raison de ses tendances néo-libérales, est très déçue. Alfonsin négocie avec Mme Peron. La NZZ titre : "Le douteux dialogue national d'Alfonsin, les concessions aux péronistes perdants aux élections". Les ploutocrates ont peur des forces profondes des peuples et, derrière "Isabellita", ils sentent revenir l'ombre d'"Evita". Et la NZZ regrette particulièrement l'annulation des poursuites judiciaires contre Mme Peron. Qui sait ? L'effondrement de la ploutocratie mondiale pourrait commencer en Argentine !

Ne jamais désespérer

12

Le découragement envahit parfois les meilleurs à la vue de la décadence actuelle : invasion afro-asiatique, criminalité galopante, abdication de la volonté pour le culte du bien-être et bien d'autres aspects jusqu'aux plus sombres images de ces loques humaines qui peuplent les asiles spécialisés. D'un côté l'immensité du mal, de l'autre le sentiment d'impuissance de l'individu isolé, dont la vie, comme un feu follet, s'éteint à peine allumée.

Ce découragement repose sur une illusion. L'individu, même isolé, n'est jamais seul. Il plonge ses racines dans cette force qui, depuis des milliards d'années tend vers la lumière : la vie sur notre planète.

Qu'est-ce qui a forgé l'homme ? - La lutte des innombrables générations, certes contre des adversaires occasionnels, en réalité pour résoudre les problèmes de survie. Et parce que le climat plus dur de l'Europe glaciaire a posé des probèmes plus difficiles, l'homme blanc a pris la dureté de l'acier. Il s'appelle Prométhée. La conquête du feu céleste symbolise sa grandeur. Il a besoin du combat. Le bien-être prôné par les démocraties libérales le rend malheureux. D'où les suicides d'enfants et d'adolescents.

Le combat, le travail, l'effort de nos ancêtres nous ont faits ce que nous sommes. Si nous voulons qu'il existe encore, dans un siècle ou dans un millénaire, des peuples européens blancs, il faut que notre génération, elle aussi, accomplisse son devoir.

Le devoir ? Les décadents ignorent le sens de ce terme. Hans Sachs, le cordonnier-poète du XVIe siècle, l'explique dans un de ses chants. Il s'adresse à sa muse : J'ai soixante ans et un pied dans la tombe. J'arrête mon métier de poète. Melpomène réplique : Tu as reçu nos dons, tu es engagé envers nous pour la vie. Et Sachs d'énumérer ce qu'il a déjà composé. Terpsichore intervient : Tu ne peux nous demander un répit aussi longtemps que tu jouis de la vie.

Tant que nous sommes en vie, nous n'avons pas droit au découragement. Chacun de nos actes pèsera dans la balance entre les forcesde la vie montante et celles du déclin. Et parmi les actes, la diffusion d'idées possède un extraordinaire pouvoir multiplicateur. Un jour, au péril de votre situation ou même de votre vie, vous énoncez telle vérité - eh bien, cette vérité va cheminer toute seule. Nulle frontière, nulle loi, nulle police ne l'arrêtera.

Voilà pourquoi nos adversaires ont peur. Ils n'ont pas peur du grain de sable que nous sommes, mais de la vérité que nous allons dire. Alors, pour étayer le monde du mensonge, ils promulguent des lois comme la loi Pleven : interdiction de s'opposer à l'invasion afro-asiatique. Ils rééduquent les dictionnaires : Le racisme n'est plus le fait de préserver l'unité de la race dans une nation, mais d'asservir ou d'exterminer les autres races. Si vous dites que nos peuples doivent rester blancs, ils hurlent aussitôt : "Ah, vous voulez rouvrir les chambres à gaz !" Au lieu de vous opposer un argument, ils vous mettent au ban de la société, vous dénoncent à la police ou au juge suivant les pays, ou s'arrangent du moins à vous faire perdre votre emploi ou vos clients. Mais ce terrorisme intellectuel reflète seulement leur propre terreur devant ce que vous pouvez dire.

Notre devoir consiste à fournir notre pierre, si modeste soit-elle, au nouvel ordre qui permettra à la vie sur terre, non seulement de continuer, mais de s'élever. Et il s'agit en tout premier lieu d'apporter notre témoignage, de proclamer, de répéter les vérités interdites, celles contre lesquelles la décadence fourbit les armes de la répression.

Le Canada prépare des lois contre les négateurs de l'"holocauste ? - Il faut d'autant plus contester le mensonge de l'holocauste. La République fédérale d'Allemagne s'apprête à en faire autant ? - Raison de plus !

Bref, il faut systématiquement diffuser les opinions que les démocraties libérales cherchent à criminaliser.

Ce serait dangereux ? - Mais quel danger peut-il y avoir sur un vaisseau qui coule pour renoncer à boucher la voie d'eau ?

Un autre argument défaitiste : le peu derésultat obtenu jusqu'ici. - Laissez donc vos actes agir quelques siècles. Les forces du mensonge, si écrasantes, s'effondreront un jour. Nécessairement. Tout ce qui viole les lois de la vie s'effondrera, dans les catastrophes, dans le sang. Il n'est pas nécessaire de le voir. Il suffit de le savoir. Qu'importe si nous devons vaincre longtemps après notre mort ! Pourvu que nous ayons fait notre possible.

Que signifie un échec ? - Qu'on ne s'y est pas pris de la bonne manière. Si nous en tirons la leçon, l'échec est même une condition de succès. Lutter avec un problème, c'est échouer d'abord, jusqu'à la minute où l'on trouve la solution.

Que nous montre l'actualité ? - La décomposition toujours plus évidente du monde adverse. L'aggravation quotidienne des problèmes. Le désarroi croissant des foules.

A nous d'apporter des mots d'ordre, des réponses. A nous de renforcer le réveil racial au contact de l'invasion allogène et qu'on observe en France comme en Suisse. A nous de favoriser la convergence des forces saines, d'où qu'elles viennent.

L'important, ce n'est pas d'où vient une force, mais où elle va. Nos adversaires ressassent le passé, parce qu'ils ont peur de l'avenir. Leur programme est dérisoire.

Le nôtre fournit les solutions.

G.-A. Amaudruz